

PROPOSITION COMMERCIALE



CONTACT COMMERCIAL
Juliette Caulliez
06.72.73.93.07
juliette@id-media.fr



SITE INTERNET
www.id-media.fr



QUI SOMMES-NOUS ?

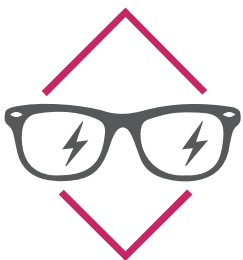
ID Média est une agence de communication 360°. Nous travaillons sur l'ensemble de votre stratégie marketing/communication :

- site internet, E-commerce,
- vidéo,
- identité, logo, design graphique,
- outils de gestion.

Bien plus qu'un prestataire, nous souhaitons être votre partenaire, trouver des solutions adaptées à vos besoins et à votre budget dans le respect des délais.

Notre modèle économique basé sur trois micro entreprises libérales permet de centraliser vos différents besoins afin de faire évoluer le projet au fur et à mesure.

En travaillant avec ID Média, vous aurez une équipe professionnelle, passionnée et à votre disposition tout au long du projet.



ID Média
Agence de communication

NOS DOMAINES DE COMPÉTENCES



Web / E-commerce

Responsive design, originalité et sobriété. HTML5 et CSS3, nos sites sont administrables sans connaissances techniques.



Outils de gestion

Pilotez votre entreprise avec un Progiciel de Gestion Intégré (ERP). Concentrez toute votre énergie sur la productivité.



Production video

Des images professionnelles, fluides et une prise de son irréprochable. Devenez acteur de votre communication.



Design graphique

Beaucoup de créativité et une touche de folie. Trouver le petit plus qui vous correspond et qui fait la différence.

"ÉCOUTER VOTRE BESOIN. CONSIDÉRER L'HUMAIN.
MASQUER L'ASPECT TECHNIQUE.
TROUVER UNE SOLUTION.
LA PLUS SIMPLE POSSIBLE :
LA COMMUNICATION EST COMPRÉHENSIBLE
DANS UN LANGAGE ACCESSIBLE."



NOS ENGAGEMENTS

- Analyser votre besoin et vos attentes pour vous offrir un accompagnement optimal.
- Assurer notre devoir de Conseil et vous proposer des solutions en cohérence avec vos objectifs et votre budget.
- Une créativité au service de l'efficacité.
- Assurer la meilleure réactivité pour la production de votre dossier et respecter le planning fourni en début de prestation.

CONTRAT

S'entendre avec vous sur les objectifs, la méthodologie, les moyens mis en oeuvre, la rémunération et la durée de la mission.

CONFIDENTIALITÉ

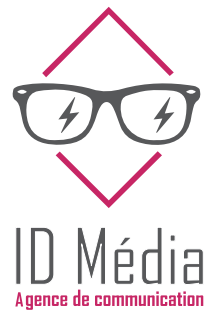
Appliquer **la règle absolue du secret professionnel** dans le cadre de nos missions, c'est-à-dire ne pas utiliser, ni divulguer les informations portées à notre connaissance, sans votre autorisation préalable.

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre d'un suivi de projet rigoureux qui permet d'optimiser les échanges et de garantir les délais, nous mettons à votre disposition une **plateforme dédiée à l'évolution du projet**. Cet outil permet notamment d'échanger des documents, d'apporter des précisions sur certains points et permet le suivi de tickets.

Avec une agence réellement à taille humaine, vous disposez d'un interlocuteur unique disponible tout au long du projet. Notre engagement qualité vous garantit une réponse dans un délai de 24h.

LES ÉTAPES À LA CRÉATION DE VOTRE IDENTITÉ



Lorsque nous parlons de logos, d'identité, de naming, des images simples apparaissent naturellement. Sous cette apparence de simplicité créative et graphique se cache un travail complexe. Nombre d'entreprises le constatent dès lors qu'elles sont confrontées à créer, changer d'identité.

En effet, les enjeux du choix de nom et de la création de votre logo sont nombreux. Vos cibles doivent vous identifier de manière unique et immédiate. Votre différenciation est un élément à ne pas négliger.

Votre logo doit synthétiser un état d'esprit, une activité, une politique commerciale tout en inspirant confiance. Et ceci en une seule image.

1. PRÉPARATION

ÉTAPE 1 : Entretien et brief précis de votre besoin

ÉTAPE 2 : Elaboration du cahier des charges



2. NAMING

ÉTAPE 1 : Positionnement de marque (identité, valeurs, concurrents, avantages, segments de marché)

ÉTAPE 2 : Création des noms - brainsorming

ÉTAPE 3 : Présentation du brainstorming et des noms retenus

ÉTAPE 4 : Validation



3. CRÉATION DU LOGO

ÉTAPE 1 : Recherches graphiques - veille thématique et concurrentielle

ÉTAPE 2 : Élaboration des maquettes - conception graphique

ÉTAPE 3 : Présentation des logotypes (3 propositions graphiques)

ÉTAPE 4 : Retouches

ÉTAPE 5 : Validation

ÉTAPE 6 : Livraison des logos dans les différents formats numériques

ÉTAPE 7 : Élaboration et livraison de la charte graphique



Proposition commerciale

Réf. : PR1709-0118

Date : 12/01/2018

Date de fin de validité : 12/02/2018

Émetteur:

Frédéric FLIPPE

Hameau de Watterdal
64 Rue des Grands Bois

62380 SENINGHEM

Tél.: 06.67.96.45.94
Email: frederic@id-media.fr
Web: <http://www.id-media.fr>

Adressé à:

Centre de Formation AGFCPS

ZA du Brockus
62504 Saint-Omer

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT
<u>Forfait "Naming"</u>	0%	750,00	1	750,00
Préparation : • Rdv d'une à deux heures pour échanger sur votre projet : brief précis • Élaboration du cahier des charges. (document validé par les deux parties). <u>Univers de la Marque Territoire identitaire :</u> • Positionnement de Marque (un document rédigé est remis au client) • Brainstorming Agence • Présentation du brainstorming et des noms retenus (3 propositions)				
<u>Forfait "Nouvelle identité graphique"</u> <u>1. Logo</u> Création de votre logo et ses déclinaisons Réalisation de la charte graphique. Par cette charte graphique, nous définirons les éléments suivants : • Les codes couleurs : Détermination des couleurs fortes de l'entreprise • Les déclinaisons logo (déclinaison horizontale / déclinaison avec fond / sans fond ...) • Les polices utilisés pour les documents produits par l'entreprise (devis, facture, documents de correspondance...) Nous vous proposerons 3 avant-projets de logos. Le logo retenu sera préparé pour son exploitation sur les différents supports qui pourraient être utilisés par l'entreprise. <u>2. Documents de correspondance :</u> Le Pack Correspondance vous permet de créer vos "documents d'échange" à partir de votre logo et charte graphique. Ce Pack comprend la création des éléments suivants : • Les cartes de visite : création du modèle de carte de visite au format 85 x 55 mm. (5 cartes nominatives vous seront remises prêtes à l'impression) • Le papier en-tête : création d'un modèle A4 pour tous les envois de vos courriers. • Enveloppe : création de vos enveloppes au format 22 x 11 cm pour tous les envois de courrier. • Cartes de correspondance : création du modèle de carte de correspondance au format 10 x 21 cm pour joindre un mot personnalisé à vos correspondances.				



Proposition commerciale

Réf. : PR1709-0118

Date : 12/01/2018

Date de fin de validité : 12/02/2018

Signature mail : création du modèle de signature mail. (hors installation sur poste) Nous gérons pour vous l'imprimeur de votre choix : demande de devis, validation des BAT	0%	850,00	1	850,00
Nous remettons en annexe de ce devis un document détaillé sur notre méthodologie de travail et sur le détail des étapes de création de votre nouvelle identité (naming et création logo) Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente. Ce document est transmis en annexe du présent devis.	0%	0,00	1	0,00

* TVA non applicable art-293B du CGI

Total HT 1 600,00

Total TTC 1 600,00

Conditions de règlement: 50% à la signature du présent, 50% à la livraison.
La signature du devis vaut acceptation sans réserve des Conditions Générales de Vente de R'Média.

Cachet, Date, Signature et mention "Bon pour Accord"

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Banque: Caisse d'Epargne

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
16275	20500	04000316271	37

Domiciliation: 42 BIS PLACE FOCH
62500 SAINT OMER

TEL : 08.20.82.08.99

Nom du propriétaire du compte: FLIPPE

Code IBAN: FR76 1627 5205 0004 0003 1627 137

Code BIC/SWIFT: CEPAFRPP627

Mentions légales

R'Média est une agence de conseil en communication et multimédia. L'agence R'Média est une agence spécialisée dans la communication 360° : conseil et accompagnement stratégique, développement de solutions de communication online et offline.

R'Média

Monsieur Frédéric Flippe - 64 rue des Grands Bois - Hameau de Watterdal
62380 SENINGHEM - Tél : 06 67 96 45 94

Régime auto-entrepreneur - SIRET n° 492 067 350 00040 - Code APE : 6202A

1. Objet de la convention

Le présent contrat (le « Contrat ») a pour objet de définir les conditions générales applicables à la conception, au développement et à la mise en œuvre d'un site internet.

Tout contrat conclu entre R'Média, "Le Prestataire" et le Client, "le CLIENT", est composé des présentes « Conditions Générales ». Aucune disposition, contraire à ces Conditions Générales, lettres avec ou sans accusés de réception ou autres documents émanant du Client, ne saurait être opposés à R'Média s'ils n'ont pas été préalablement et expressément acceptés par R'Média.

Rappel:

Un contrat est « une convention par laquelle une ou plusieurs personnes s'obligent envers une ou plusieurs autres à donner, à faire ou ne pas faire quelque chose » (Article 1101 du Code Civil).

2. Champs d'application

Les présentes conditions générales de vente et de fourniture de services s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des produits et des services proposés par R'Média. A défaut de dispositions particulières stipulées par écrit, le fait de passer commande à R'Média implique l'acceptation pleine et entière de nos conditions générales de vente et de services. Elles sont accessibles à tout moment sur le Site www.id-media.fr et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version et sur les propres conditions d'achat ou autres du client.

Généralités :

- **L'offre "Site Web"** a pour but de créer un site internet ou de modifier un site internet existant pour adapter son aspect graphique ou design, sa compatibilité avec les derniers standards du web ou plus généralement de l'adapter au besoin du client.
- **L'offre "e-commerce"** a pour but de créer un site internet de vente à distance des produits et du client.
- **L'offre "référencement"** a pour but d'améliorer la visibilité du site internet du client, sa position dans les moteurs de recherche et d'en développer le trafic.
- **L'offre "Formation"** a pour but de transférer des compétences au Client afin de le rendre autonome sur les outils appropriés.
- **L'offre "création graphique"** a pour but de créer tout support de communication : logos, plaquette, cartes de visite...

3. Exécution de la prestation

R'Média s'engage à mener à bien la prestation de service dont les conditions particulières sont précisées sur le bon de commande signé par le Client. Le Client s'engage à apporter à R'Média toutes les informations utiles et nécessaires à la bonne exécution de la prestation et au respect des délais d'exécution. Les équipes R'Média s'engage à fournir un rapport régulier de l'avancement des travaux qui lui sont confiés. Les échanges se feront lors de réunions physiques et par téléphone, email.

Pour l'accomplissement des prestations prévues, R'Média s'engage à donner ses meilleurs soins, conformément aux règles de l'art. La présente obligation n'est que pure obligation de moyens.

4. Engagements de la société R'Média

En tant que vendeur de prestations de service en communication, R'Média reste tenu à une obligation de conseil. Ceci ouvre le droit à R'Média de refuser ou d'interrompre la prestation à partir du moment où le Client ne se soumet plus aux conseils prodigués par R'Média. Cette obligation de conseil ne saurait être assimilée à une obligation de résultat compte tenu de la diversité des clients potentiels et

de leurs connaissances respectives dans les domaines de communication. Cette obligation sera considérée comme remplie à partir du moment où le client aura accepté expressément le devis et/ou le bon de commande. Ainsi, il est convenu, de convention expresse, et après acceptation du devis et du bon de commande établis par R'Média, que le Client reconnaît que ses compétences et que les démarches effectuées par R'Média lui donnent les moyens d'apprécier la portée exacte des caractéristiques de la prestation et de son adaptation à l'usage auquel elle est destinée.

5. Engagement du client

Le Client reconnaît avoir vérifié l'adéquation du service à ses besoins et avoir reçu de R'Média toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en connaissance de cause. Ainsi, les choix effectués par le Client lors de la commande ainsi qu'éventuellement par la suite concernant l'utilisation de technologies open source par exemple demeurent sous son entière responsabilité. Le Client s'engage par ailleurs à prendre toutes les assurances nécessaires auprès d'un organisme notoirement solvable afin de couvrir tous les dommages qui lui seraient imputables dans le cadre du présent contrat ou de son exécution.

6. Prestation graphique

Dans le cadre de la réalisation de prestations graphiques, R'Média s'engage à proposer au CLIENT, dans le cas où la première proposition ne satisfait pas le client, deux propositions graphiques supplémentaires. Au delà de ces trois propositions, toute nouvelle demande de proposition graphique fera l'objet d'un nouveau devis.

Chaque étape de la création de vos supports est validée et formalisée dans un document ou mail. Aucune validation orale ne sera prise en compte.

R'Média ne pourra être tenu responsable pour un dommage ou une perte financière résultant d'un retard dans l'exécution ou d'une inexécution de tout ou partie de la prestation si ce retard est le fait d'événements ou de causes échappant à son contrôle raisonnable.

Pour certaines prestations, R'Média se réserve le droit de faire appel à des sous-traitants. Les relations avec ces tiers seront gérées intégralement par R'Média. Ces sous-traitants sont sélectionnés et leurs méthodes de travail sont en adéquation avec celles de R'Média.

7. Prestations web

Pour les prestations de réalisation de site internet, R'Média dégage toute responsabilité sur le contenu publié sur le site internet. Le Client est responsable de son site et se doit d'être particulièrement attentif au respect des obligations légales de tout éditeur de site internet et suivre les recommandations de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Dans ce cadre, R'Média ne pourra être inquiété pour quelque cause que ce soit, notamment en cas de violation de loi ou règlement applicable aux services du client.

LE CLIENT s'engage à collaborer avec R'Média en lui remettant sans délai toutes les informations utiles et nécessaires à la bonne exécution de la prestation et au respect des délais d'exécution : contenu, illustrations, charte graphique mais également code d'accès au site, base de données ou autre éléments indispensables à la prestation. Le CLIENT s'engage à informer R'Média sans délai de tout changement de situation impactant la prestation.

Le CLIENT s'engage à respecter les recommandations d'R'Média dans le cadre de ses prestations. En cas de non respect de ces recommandations, R'Média serait déchargé de ses obligations.

7.1. Hébergement et nom de domaine

Le Prestataire propose un hébergement mutualisé chez O2switch. L'offre retenue chez O2switch permet la sauvegarde quotidienne de l'intégralité du site et une gestion des fichiers à travers le protocole SSH. Les do-

maines et hébergements sont inclus la première année qui suit la date d'enregistrement. Dès la seconde année, le renouvellement des services O2switch est à la charge de la Société. Cette dernière peut renouveler elle-même ses services ou demander au Prestataire de le faire, moyennant une facturation pour cette prestation.

Pour faciliter la gestion de l'hébergement et du domaine, le Prestataire peut enregistrer le domaine à son nom uniquement pour simplifier la gestion des domaines et hébergements. En aucun cas le Prestataire n'est le propriétaire "légal" des domaines et hébergement qu'il enregistre pour la Société. Cette dernière peut formuler une demande écrite de transfert de gestion de ses services. La création d'un compte O2switch pour effectuer cette opération est à la charge du CLIENT. Le Prestataire peut effectuer cette opération qui déclenchera une nouvelle facturation.

Si le client souhaite utiliser un autre hébergement, le Prestataire dégage toute responsabilité quant aux éventuels problèmes liés à cet hébergement. Egalement, les frais liés à ce choix n'entrent pas dans le cadre de la prestation initiale de développement du site internet.

7.2. Conception

Le Prestataire devra concevoir et développer le site (à savoir concevoir l'architecture d'ensemble du site et la mise en place des informations), adapter et mettre en forme le contenu (texte, images, illustrations sonores, etc.). La conception graphique, basée sur un modèle professionnel et adaptée à la charte graphique existante de la société, est figée par le Prestataire. Tout travail de modification sur le graphisme fera l'objet d'une facturation.

Le client devra remettre au Prestataire tous les éléments nécessaires à la réalisation du site en début de projet : textes, illustrations, photos et tout autre élément jugé utile pour le projet. En effet, la prestation démarre 15 jours après signature et délai de rétractation. Nous rappelons que tous les éléments utiles à la réalisation de la prestation doivent nous être fournis 15 jours au plus tard après la signature du devis.

Si le client ne souhaite pas réaliser de cahier des charges, le site sera réalisé selon les lignes du devis qui devient contractuel.

Un planning de production est établi en début de prestation. Il reprend toutes les étapes du projet et leurs échéances. R'Média s'engage à respecter ce calendrier. Dans le cas où le client ne respecte les délais (ex : livraison tardive du contenu, report de validation, etc.), R'Média ne sera pas tenu responsable d'un éventuel retard dans la livraison. La facturation aura lieu comme prévue à échéance de la dernière étape.

7.3. Programmation

Le Prestataire devra mettre au format HTML, programmer les applets et scripts nécessaires à la bonne consultation du site selon les règles de l'Art. La navigation dans le site doit être la plus efficace possible et doit être multiplateformes.

7.4. Interface graphique

Le Prestataire devra assurer la conception visuelle du site et y intégrer les éléments graphiques en utilisant un format standard tel que gif ou jpg.

L'interface graphique utilise un template pour les différentes offres que nous proposons. Ces templates sont des "Kits graphiques" non modifiables et non personnalisables. Le client aura un droit d'utilisation pour un seul site, mais ne sera en aucun cas le propriétaire du template.

Si le client souhaite acquérir un template personnalisable à la charte graphique de celle-ci, le client devra nous en faire part lors de la rédaction d'un Cahier des Charges pour que le Prestataire puisse l'intégrer dans ce cahier. Ce template personnalisé, aux couleurs du client, sera facturé en sus de l'offre que le client aura souscrit. Le template sera alors la propriété du client. Le Prestataire cèdera les parts de ce template au recettage du site.

7.5. Les tests

Le Prestataire devra effectuer les tests multiplateformes avant le lancement du site et vérifier le fonctionnement des applets, des liens hypertextes, du renvoi courrier, du téléchargement des documents et tous tests nécessaires à l'utilisation de toutes les composantes et parties du site, tant au niveau de l'apparence que des qualités techniques.

7.6. Remise à la Société de tous les fichiers

Le Prestataire communiquera à la Société, à la première demande de cette dernière, tous fichiers nécessaires à l'exploitation du site.

7.7. Maintenance

Un contrat de maintenance sera signé de manière séparée entre les parties. Il fera l'objet d'un devis.

7.8. Les logiciels utilisés

Sauf mention contraire, les logiciels de gestion de contenu (CMS) que le Prestataire utilise pour développer le site internet du client sont des logiciels "open-source" et sont libres de droit, c'est à dire que ceux-ci ne sont ni la propriété du Prestataire ni celle du client. Le client n'aura sur le logiciel que l'opportunité de l'utiliser.

7.9. Obligations du CLIENT

7.9.1 le client est responsable des propos et des contenus figurant sur son site. (textes, images, vidéos, lien hypertexte, etc.). En tout état de cause, le client est responsable de la moralité, du respect des lois et règlements notamment en matière de protection des mineurs et du respect de la personne humaine ainsi que de ses données personnelles et des droits des tiers notamment en matière de propriété intellectuelle ainsi que du contenu du site et de l'ensemble des données communiquées. Le client s'engage donc à ne pas faire héberger et référencer de sites racistes, de charme ou à caractère pornographique, ayant trait à tout prosélytisme relatif à des mouvements sectaires tels que dénoncés sur le rapport parlementaire «Les sectes en France», illégaux et ceux ayant des liens hypertextes vers ce type de sites sont interdits sur et vers les serveurs du Prestataire. Le client est informée que les publications constituent notamment des oeuvres de l'esprit protégées par les droits d'auteurs au sens de l'article L 112-2 1er et 2° du Code de la Propriété Intellectuelle. Il assure le Prestataire qu'il est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur l'intégralité des pages qu'il fait héberger et référencer, c'est-à-dire des droits de reproduction, de représentation et de diffusion relatifs au support Internet, pour une durée préalablement déterminée. Le client agit en tant qu'entité indépendante et assume en conséquence seule les risques et périls de son activité. Le client est seul responsable des services et de son site Internet, du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment fichiers d'adresses. En conséquence, le Prestataire ne serait être tenu pour responsable du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment fichiers d'adresses et ce, à quelque titre que ce soit. Le client déclare en conséquence accepter pleinement toutes les obligations légales découlant de la propriété de ses services, le Prestataire ne pouvant être recherchée ni inquiétée à cet égard pour quelque cause que ce soit, notamment en cas de violation de lois ou règlements applicables aux services du Client. Le client déclare avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires en matière de droits d'auteur, notamment auprès des sociétés de répartition de droits d'auteur qui seraient requises. Le client s'engage à faire figurer sur les pages Web de son site Internet l'identité et l'adresse du propriétaire ou de l'auteur des pages Web conformément à la loi Française en vigueur.

7.9.2 Fournir sans délai au Prestataire l'ensemble des éléments pour développer le site et/ou effectuer le référencement (connexion au SSH/FTP, aux statistiques, au back-office, etc.), en respectant le calendrier arrêté entre les parties si mentionné. Le client pourra fournir ces éléments par courrier sur un support USB ou par e-mail à l'adresse frederic@id-media.fr, via un lien d'hébergement de fichiers type Cloud ou serveur ftp. Ces éléments seront transmis en une seule fois, avec des explications claires et hiérarchisées, notamment pour les photos, les menus des sites internet et leurs contenus afférents. En effet, le Prestataire réalise uniquement une prestation technique et en aucun cas un travail de tri et de recherche sur le contenu éditorial transmis par le client. Le client peut néanmoins demander au Prestataire un travail de réalisation de contenu éditorial qui

fera alors l'objet d'une nouvelle proposition commerciale. Si le client modifie les codes d'accès ou les contenus sans prévenir aussitôt le Prestataire, celui-ci ne pourra être tenu responsable d'un quelconque dysfonctionnement du site, d'une chute des positions dans les moteurs de recherche ou d'un décalage de livraison par rapport au planning initial. Dans tous les cas, une intervention de le client sur le site en développement ou en production ne pourrait engager la responsabilité du Prestataire.

7.9.3 Collaborer avec le Prestataire en mettant à sa disposition tout document ou information qui pourrait être demandé par le Prestataire, et le laisser effectuer sur le site toutes les recherches qui lui seront nécessaires. Fournir une adresse e-mail utilisée notamment pour le référencement.

7.9.4 Préserver la confidentialité de toutes les informations et documents qu'il pourrait détenir du fait de l'exécution du présent contrat. Cette clause de confidentialité s'étend à tous les membres du personnel auprès duquel toutes mesures nécessaires devront être prises pour respecter la présente obligation.

7.9.5 Informer immédiatement le Prestataire en cas de panne ou de dysfonctionnement du site Internet afin de ne pas perdre de données et de le rétablir au plus vite. Dans le cadre du référencement, la réactivité du client conditionnera la chute éventuelle des positions sur les moteurs de recherche.

7.9.6 Dans le cadre d'une prestation de référencement, le client s'engage à informer le Prestataire de toute modification concernant sa situation (notamment changement d'adresse, électronique ou autre, modification de son équipement...) et de toute modification concernant le site Internet au plus tard dans le mois de ce changement, sauf pour le changement de l'adresse de messagerie, dont la modification devra être transmise dans les 48 heures à compter de son utilisation.

7.9.7 Pour que la société le Prestataire puisse être en mesure d'atteindre les objectifs fixés, de positionnement ou de trafic, le client s'engage à suivre les recommandations fournies. En cas de non respect de ces recommandations, le Prestataire serait déchargée de ses obligations.

7.9.8 Autoriser l'utilisation de logiciels tiers ou développés par le Prestataire afin d'améliorer l'optimisation ou le suivi du référencement du site internet en question. S'assurer de la conformité de ces logiciels avec le système informatique du client.

8. Modalités financières

Les prestations démarrent après paiement de l'acompte de 50 % de la somme totale de la facture et 15 jours après signature à la fin du délai de rétractation.

Tout devis signé, fera l'objet d'une première facture correspondant à 50% de la somme totale. La somme restante sera réclamée à la livraison du produit.

La prestation sera réglée dans sa totalité – sauf échéancier contraire – au plus tard 3 mois après la signature du présent contrat ou devis, sauf si la responsabilité du Prestataire est engagée dans le retard.

9. Propriété intellectuelle

Tous les droits de propriété intellectuelle ou industrielle, en ce compris les droits de marques, les droits de propriété littéraire, fichiers informatiques, les droits sur le contenu des bases de données, dits « droit sui-generis », afférents au site web deviendront la propriété du client qu'ils soient exploités ou non par le client. Sont cependant exclus les kits graphiques pour lesquels le client n'aura qu'un droit d'utilisation (pas de modification, ni d'exploitation du kit).

De même, les logiciels utilisés à la conception du site sont des logiciels "open source", donc libres de droits, ce qui signifie que le client n'a aucun droit sur la propriété du logiciel. Le client n'aura qu'un droit d'utilisation de celui-ci.

La cession prévue aux alinéas précédents sera effectuée pour la durée de protection de la propriété intellectuelle, artistique et industrielle et pour le monde entier. Il est expressément convenu en tant que de besoin, le prix de la cession des droits de propriété industrielle et intellectuelle sus mentionnés est compris dans le prix forfaitaire défini à l'article 3 des présentes.

Il est entendu que le nom de domaine restera la propriété du client et que son renouvellement sera à sa charge les années suivantes.

À ce titre, le Prestataire devra obtenir, sauf accord exprès du client sur une limitation de cession, des auteurs, concepteurs, inventeurs, qu'ils soient ou non ses salariés, la cession au nom et pour le compte du client de tous les droits exclusifs d'exploitation sur le site lorsque le client a souscrit un template à ses couleurs et non un kit graphique. A cette fin, une annotation devra être insérée dans le cahier des Charges (sauf pour l'utilisation de kits graphiques qui reste la propriété du Prestataire). En ce qui concerne les droits de la personnalité, le client aura à charge d'obtenir au nom et pour le compte de celle-ci, de la part des personnes physiques, l'autorisation d'utiliser leur image ou l'un des éléments de leur personnalité et, plus précisément, pour les mannequins et pour les artistes interprètes, la cession des droits d'utilisation, définis dans le temps, l'espace et en fonction des médias, conformément aux besoins définis par la Société et aux réglementations qui leur sont respectivement applicables.

Lorsqu'il n'aura pas obtenu cession des droits conformément aux dispositions des alinéas précédents, le Prestataire s'engage à préciser par avance l'étendue et les limites des droits de propriété intellectuelle, industrielle ou de ceux relevant de la personnalité obtenus par lui et devra obtenir l'accord préalable exprès de la Société sur une limitation de cession avant le lancement du site.

En ce qui concerne les réalisations antérieures aux présentes effectuées dans le cadre d'une mise à jour du site web existant, objet des factures listées en annexe, il est convenu entre les parties, que la présente clause de cession s'applique de manière rétroactive, pour assurer à la Société l'entière disposition des droits de propriété intellectuelle, et que le prix versé pour ces prestations inclut le montant des droits sus-mentionnés.

10. Propriété matérielle

Le Client acquerra la propriété matérielle quel que soit le support (documents, disquettes, etc.) des maquettes, projets, illustrations, masters, fichiers, bases de données et tous éléments réalisés par le Prestataire dans le cadre des présentes et de la mise à jour visée à l'article 4 précédent. Le Prestataire devra remettre ces supports à la première demande de la société et ne pourra en aucune manière user d'un quelconque droit de rétrocession à son encontre.

11. Mention du Prestataire sur le site

Le Client autorise le Prestataire à indiquer ses coordonnées sur le site, voire à faire mention du site comme exemple des réalisations du Prestataire sur les documents commerciaux et publicités de ce dernier, à condition de soumettre un échantillon des dits documents commerciaux ou des dites publicités à l'accord préalable et écrit de le client.

12. Garantie

Le Prestataire garantit le client contre tout recours ou action que pourraient lui intenter à un titre quelconque, à l'occasion de l'exercice des droits lui étant consentis par le présent contrat, les auteurs ou les ayants-droit et d'une manière générale toute personne ayant participé directement au développement ou à la réalisation du site.

13. Sécurité

En aucun cas le Prestataire ne sera responsable de la sécurité du site établi, c'est-à-dire que si le site connaît une attaque d'un hacker ou un bug du système, ou une erreur de manipulation du client, la responsabilité du Prestataire sera déchargée.

Le Client peut en effet souscrire un contrat de sécurité auprès de R'Média. Pour cela, il suffit que le client formule une demande qui fera l'objet d'une annotation dans le cahier des charges. Cette option est payante.

14. Référencement

Le référencement fait l'objet d'une prestation qui ne rentre pas dans le cadre de la réalisation d'un site internet et fera l'objet d'un nouveau devis.

15. Durée

Le présent contrat prend effet à compter de la date d'acceptation et de signature du client. Il prendra fin à la réalisation par le Prestataire de toutes les phases prévues au contrat, dans les délais prévus, sans préjudice des dispositions de l'article 11 sur la résiliation et de la continuation des obligations de confidentialité et de propriété intellectuelle après la fin du contrat.

16. Intuitu personae

Le présent contrat est strictement personnel au Prestataire et ne pourra faire l'objet d'aucune cession, apport ou transfert, sous quelque forme que ce soit, sans l'accord préalable et écrit du client qui ne sera jamais contraint de délivrer un tel accord.

17. Confidentialité

Pendant toute la durée des présentes et même après leur cessation pour quelque cause que ce soit, le Prestataire s'engage à conserver strictement confidentiels l'ensemble des informations et documents de quelque nature que ce soit, économiques, techniques, etc., relatifs au Client ou à toute personne liée de quelque façon que ce soit au Client, auxquels il aurait pu avoir accès dans le cadre notamment de l'exécution des présentes.

Le Prestataire prendra vis-à-vis de son personnel toutes les mesures nécessaires pour assurer sous sa responsabilité le respect de l'obligation de confidentialité visée à l'alinéa précédent.

De même le CLIENT, s'engage à ne divulguer à autrui les renseignements suivants : contrats, cahier des charges, ou autres informations concernant le Prestataire.

18. Résiliation

Le contrat peut être résilié à tout moment à l'initiative du CLIENT. Cette résiliation entraînera de plein droit l'exigibilité des sommes dues et restant à courir jusqu'au terme initialement prévues au contrat.

Conformément aux termes de l'article L121-21 du Code de la Consommation, dans le cadre d'une souscription de prestation de service, le « CLIENT » dispose d'un délai de rétractation de 14 jours francs, sans pénalités, à compter de l'acceptation de l'offre. Le délai de 14 jours francs pour exercer le droit de rétractation n'est plus applicable aux prestations de service si leur exécution a commencé avec l'accord du « CLIENT » avant la fin de ce délai. Ce délai de rétractation s'applique aux entreprises de moins de 5 salariés.

19. Convention dérogatoire ou complémentaire

Le présent contrat remplace tout accord, arrangement ou contrat antérieur, écrit ou non écrit, conclu entre les parties et se rapportant au même objet.

Toute convention dérogatoire ou complémentaire au présent contrat devra être constatée par écrit.

Les intitulés des articles du présent contrat ne figurent que pour plus de commodité et n'affectent en aucune manière le sens des dispositions auxquelles ils font référence.

Aucun fait de tolérance par le Client ne saurait constituer une renonciation de sa part à l'une des quelconques dispositions du présent contrat.

20. Notification – Élection de domicile

16.1. Toute correspondance et notification devant être effectuée entre les parties, dans le cadre des présentes, ne sera considérée comme valable que si elle présente l'une des formes suivantes :

- lettre recommandée avec demande d'avis de réception,
- lettre remise en mains propres contre reçu signé par le destinataire,
- e-mail confirmé par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée à la même date.

16.2. Pour l'exécution des présentes et leurs suites et conséquences, les parties élisent domicile en leur siège social.

21. Droit applicable – Litiges

Le présent contrat est soumis au droit français.

Tout différend lié à l'interprétation, l'exécution ou la validité du présent contrat sera soumis à la compétence exclusive du tribunal de commerce de BOULOGNE-SUR-MER (62).